



MERCUROL

Cœur du Pays de l'Hermitage



à Vivre Mercurol



Septembre 2014

C'est arrivé en 1914 ! Voilà 100 ans

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

La station Rue d'Allemagne du métro de Paris est renommée Jaurès

L'Allemagne déclare la guerre à la France.

La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne

La première guerre mondiale est l'aboutissement d'une lente dégradation des relations entre les nations. Deux blocs antagonistes se sont liés par des alliances ce qui entraînera 35 pays dans les hostilités.

Inauguration du canal de Panama par le navire l'Ançon.

Le gouvernement français prend les pleins pouvoirs le 4 août.

Dans la nuit du 6 au 7 septembre, le commandant du camp retranché de Paris, le général Gallieni, envoie plus de 4000 hommes prendre part à la bataille de la Marne. Par manque de véhicules pour le transport des troupes, des centaines de taxis parisiens sont réquisitionnés. 5 soldats sont répartis dans chaque voiture. Suivent les voitures de maîtres avec leurs chauffeurs et les omnibus.

Election du nouveau pape Giacomo della Chiesa sous le nom de Benoît XV.

Jean Bouin, athlète français, spécialiste des courses de fond et soldat de 2e classe au 163e régiment d'infanterie est tué à l'ennemi à Xivray, dans la Meuse à l'âge de 25 ans

En Turquie, le sultan déclare la guerre sainte à l'Entente.

Naissance de l'animateur de TV Léon Zitrone.

Naissance de Joe DiMaggio, le "plus grand joueur de base-ball de tous les temps".

Premier bombardement aérien de l'Angleterre (Kent) par des avions Allemands.

Première commercialisation de l'aspirine

Première exécution intégrale de la Neuvième Symphonie de Beethoven sous la direction de Georges Enesco à Bucarest.

Fondation de l'Orchestre symphonique de Détroit.

Sommaire

Le mot du maire 3

Comptes rendus des conseils municipaux 4 à 14

La vie de la commune

Armistice du 8 mai 1945 16

Remise du livret citoyen et de la carte d'électeur 17

Médailles du travail 17

La bibliothèque 18

Nettoyage de printemps 19

Maisons fleuries 19

Voirie 20-21

Les Odouards en fête 22

Les échos de la liste « Bien Vivre Ensemble » 22

La vie des associations

La Grappe Dorée 24

Mercuriol Veunes Animation 25

ACCA Mercuriol 25

Foyer rural 26

L'Amicale Boules 27

Les Amis de la Tour 27

Basket club 28-29

Football Club Hermitage 30

Association Arc en ciel 30

Les Gais Lurons, le retour 31

L'Amicale Laïque des Chassis 31

Informations diverses

Prévention incendie 32

L'AIG/SPO 32

L'origine de la fête du travail 34

La carte nationale d'identité 35

Enquête INSEE 35

4^{ème} de couverture

Agenda

Programme du Téléthon

Les nouveaux commerçants



Le mot du maire



Le 23 mars 2014, vous avez élu une nouvelle équipe municipale.

Je tiens personnellement à vous remercier pour avoir apporté massivement vos suffrages à la liste « Réussir l'avenir de Mercurol » que je conduisais.

Le conseil installé, son premier travail fut la mise en place des commissions municipales ainsi que la désignation des conseillers dans les différentes structures intercommunales.

Sans perdre de temps, nous avons lancé les points forts de notre programme de campagne afin d'en assurer le développement sur ce mandat dans l'intérêt de notre village, et pour vous apporter un maximum de services comme par le passé.

Ainsi l'étude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle école suite aux inondations successives subies, la dernière en date du 23 octobre 2013, est en cours.

Le projet de vidéosurveillance est bien avancé, il va être finalisé très prochainement. Ces équipements feront rapidement leur apparition sur la commune afin d'assurer au mieux votre sécurité.

Pour nos deux écoles, la rentrée scolaire a vu la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Après deux semaines de fonctionnement, nous constatons que des ajustements seront nécessaires pour leur bon déroulement.

Le dernier conseil municipal a vu l'ouverture de la procédure de révision de notre POS (plan d'occupation des sols) pour sa mise en conformité avec la réglementation actuelle et sa migration vers un PLU (plan local d'urbanisme). Ce sera un travail de longue haleine en collaboration avec bon nombre d'acteurs.

Voilà pour nos principaux chantiers qui ont été précédés par la refonte de notre bulletin municipal selon la volonté de la nouvelle commission. De ce fait la parution du bulletin a été retardée de quelques mois et nous nous en excusons. Mais je vous laisse découvrir, au travers de ces quelques pages, le travail élaboré par ce groupe dynamique.

« Le guide des activités » sur notre commune est venu également étoffer nos moyens de communication. Je remercie ici toutes les associations pour le dynamisme qu'elles apportent dans notre village.

La plaquette « Utile et Pratique » vous donne toutes les informations nécessaires à la vie au quotidien ainsi que les noms de tous vos élus et leurs attributions. En cas de problème, n'hésitez pas à les contacter.

Je remercie la commission communication pour son excellent travail.

En espérant que vous avez passé de bonnes vacances, je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Michel Brunet



De nouveaux outils de communication au service des Mercurlois.



Conseils MUNICIPAUX

COMPTES RENDUS



Commune de **MERCUROL**

Séance du 27 janvier 2014

PRÉSENTS : Michel BRUNET, Yves DUPIN, Véronique BLAISE, Annie GUIBERT, Christophe FAURE, Arnaud ACHARD, Myriam CASO, Jean CHANAS, Laëtitia DEBEAUX, Alain DESSITE, Alain FLEURET, Perrine MARTINOT, Damien MONNERON, Christelle ODOARD, Christophe SOULHIARD, Philippe VERSCHEURE.

EXCUSÉS : Serge RIOUX pouvoir à Damien MONNERON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia DEBEAUX

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Le tarif de la redevance d'assainissement applicable à compter du 1er avril 2014 sera de :

- Abonnement mensuel : 2,20 € HT par mois
- Tarifs au m3 d'eau assaini : 0,70 HT le m3.

ESPACE EDEN - MAINTENANCE DE LA TRIBUNE TÉLESCOPIQUE

A compter du 1er janvier 2014 et jusqu'au 31 décembre 2015, MASTER INDUSTRIE s'engage à effectuer une visite par an pour vérifier les éléments mécaniques et d'assemblage de la Tribune, la motorisation électrique, les éléments de finition et le système de manoeuvre de la tribune et vérification des panneaux latéraux pour un coût forfaitaire annuel de 2 380,00 € HT.

LOCAL MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Suite au départ du Médecin généraliste, la commune a fait paraître, depuis le mois d'octobre 2013, trois annonces de recherche de Médecin(s) pour un coût de 1 789,58 €.

Le bail du local loué par l'ancien médecin a pris fin au 31 décembre 2013. M. le Maire et ses adjoints ont rencontré les propriétaires.

Afin de conserver un local équipé pour accueillir un ou deux médecin, il est décidé de prendre en charge la location de ce local jusqu'au 30 avril 2014 pour un coût total de 2 500 € et de passer une quatrième annonce dans un autre quotidien spécialisé et sur le web.

RÉPARATION DES DÉGÂTS D'ORAGES

DU 23 OCTOBRE 2013

Par délibération en date du 18 novembre 2013, le conseil a décidé de faire procéder aux réparations des dégâts occasionnés lors des orages du 23 octobre 2013 dont le coût est estimé à 298 302,05 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général de la Drôme et de l'Etat. Le conseil décide de solliciter également une subvention auprès de la Région Rhône-Alpes.

DÉCISIONS DU MAIRE (prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°31/2008).

N° 01/2014 : GROUPAMA - Remboursement de sinistre

M. le Maire a décidé d'accepter le 20 janvier 2014, la somme de 451,38 € proposée par GROUPAMA SUD en dédommagement du préjudice matériel subi sur l'abribus situé au rond-point des Malfondières.

N° 02/2014 : GROUPAMA - Remboursement de sinistre

M. le Maire a décidé d'accepter le 20 janvier 2014, la somme de 10 000,00 € proposée en acompte par GROUPAMA SUD en dédommagement du préjudice matériel subi lors des inondations du 23 octobre 2013.

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 21h15.**

19 ans au service des
Mercuronais,
Merci Yves !



PRÉSENTS : Michel BRUNET, Yves DUPIN, Véronique BLAISE, Annie GUIBERT, Arnaud ACHARD, Myriam CASO, Laëticia DEBEAUX, Alain DESSITE, Alain FLEURET, Perrine MARTINOT, Serge RIOUX, Philippe VERSCHEURE.

EXCUSÉS : Christophe FAURE pouvoir à Yves DUPIN

ABSENTS : Jean CHANAS, Damien MONNERON, Christelle ODOARD, Christophe SOULHIARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëticia DEBEAUX

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Les comptes administratifs 2013 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

Les résultats de clôture sont les suivants :

COMMUNE :

excédent de fonctionnement :	840 143,19 €
déficit d'investissement :	141 251,09 €

ASSAINISSEMENT :

excédent de fonctionnement :	135 943,70 €
déficit d'investissement :	120 571,01 €

MULTISERVICES :

excédent de fonctionnement :	1 158,38 €
excédent d'investissement :	6 130,23 €

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2013

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2013 ainsi qu'il suit :

COMMUNE :

Solde disponible, affecté comme suit :	840 143,19 €
section d'investissement (compte 1068)	496 119,56 €
section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	344 023,63 €

ASSAINISSEMENT :

Solde disponible, affecté comme suit :	135 943,70 €
section d'investissement (compte 1068)	120 571,01 €
section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	15 372,69 €

MULTISERVICES :

Solde disponible, affecté comme suit :	1 158,38 €
section d'investissement (compte 1068)	0,00 €
section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002)	1 158,38 €

DISSOLUTION DU SMIGTA

Le Syndicat mixte de gestion du téléalarme propose à ce jour un service qui est nettement moins avantageux que celui offert par le délégataire de service public du Conseil Général. Le Conseil Syndical a donc décidé de dissoudre le SMIGTA étant entendu que les bénéficiaires pourront s'abonner s'ils le souhaitent au service départemental.

Il est précisé que le SMIGTA n'employait pas de personnel, que l'actif sera réparti entre les communes au prorata de la population légale INSEE et qu'un courrier sera adressé par le SMIGTA aux abonnés afin de les informer.

Le Conseil demande, à l'unanimité, la dissolution du Syndicat mixte de gestion du téléalarme – SMIGTA et approuve les conditions de dissolution arrêtées par le SMIGTA dans la délibération du 13 février 2014.

INSTALLATIONS CLASSEES – COOPTAIN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une unité de traitement des effluents phytosanitaires, déposé par la société COOPTAIN située ZA les Lots, avenue de la Bouterne à Tain l'Hermitage, que lui a adressé Monsieur le Préfet de la Drôme pour avis.

Il précise qu'une enquête publique a lieu du 17 février au 21 mars 2014.

Le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable au dossier

ARRIVEE ET INSTALLATION D'UN MEDECIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré avec plusieurs de ses adjoints un médecin généraliste souhaitant s'installer sur la commune dès la fin mars.

Celle-ci demande que la commune fasse l'acquisition de divers matériels nécessaires à son installation ainsi que la prise en charge de 6 mois de loyer du local médical.

La commune ayant décidé par délibération n°03/2014 et ce afin de conserver un local pour accueillir un médecin de prendre en charge la location du local du 1er janvier 2014 au 30 avril 2014, M. le Maire propose donc de prendre en charges les loyers jusqu'au 30 juin 2014.

Il précise que dans le cadre de sa délégation, il a passé commande pour le matériel demandé pour un montant de 2 761,52 €.

PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, MARTINOT Perrine, VERSCHEURE Philippe, DEBEAUX Laetitia, ACHARD Arnaud, GUILLAUME Stéphanie, DESSITE Alain, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, BARRE Sylvie, VESCOVI Jean-Marc, RABEYRIN Robert, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge

EXCUSÉE : TROUILLET Vanessa pouvoir à PONTON Agnès

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia DEBEAUX

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Michel BRUNET, Maire sortant procède à l'appel nominal des personnes élues puis donne la parole à Monsieur Philippe VERSCHEURE, doyen de l'assemblée. Celui-ci les invite à procéder à l'élection d'un Maire.

Mme BLAISE Véronique propose la candidature de M. BRUNET Michel.

M. RIOUX Serge propose également sa candidature.

ÉLECTION DU MAIRE

Résultat du vote : M. BRUNET Michel : 16 voix

M. RIOUX Serge : 2 voix

Bulletin blanc : 1

M. BRUNET Michel, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin, est donc proclamé Maire.

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

SUSPENSION DE SEANCE

Suite à l'intervention de Mme Caroline GIOVANE, précisant que suite à une jurisprudence, la délibération fixant le nombre d'adjoint doit être rendue exécutoire avant l'élection des adjoints sous peine d'invalidation, la séance a été suspendue le temps d'envoyer ladite délibération par télétransmission aux services de la Préfecture.

ÉLECTION DES ADJOINTS AUX MAIRE

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. M. BRUNET propose la liste suivante : « Véronique BLAISE ».

Résultat du vote : Liste « Véronique BLAISE » : 17 voix
Blanc ou nul : 2

Sont donc proclamés adjoints au Maire :

- Véronique BLAISE, 1ère adjointe
- Christophe FAURE, 2ème adjoint
- Annie GUIBERT, 3ème adjointe
- Alain FLEURET, 4ème adjoint

INDEMNITÉS DE FONCTION

Il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

LE CONSEIL, décide à l'unanimité, de fixer ainsi qu'il suit les indemnités de fonction du Maire et des quatre Adjoints :

- Indemnité de fonction du Maire : 43 % de l'indice brut 1015
- Indemnité de fonction des quatre Adjoints : 16,5 % de l'indice brut 1015



M. le Maire,
le jour de son élection

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 19h40.**

Commune de **MERCUROL****Séance du 8 avril 2014**

PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, MARTINOT Perrine, VERSCHEURE Philippe, DEBEAUX Laetitia, ACHARD Arnaud, GUILLAUME Stéphanie, DESSITE Alain, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, TROUILLET Vanessa, BARRE Sylvie, VESCOVI Jean-Marc, RABEYRIN Robert, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge

EXCUSÉS : GUIBERT Annie pouvoir à Alain FLEURET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia DEBEAUX

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Le Conseil décide, à l'unanimité, le maintien des taux votés en 2013 pour l'année 2014, ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation : 5,08 %
- Foncier Bâti : 7,14 %
- Foncier Non Bâti : 39,38 %

BUDGETS PRIMITIFS 2014

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2014 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

COMMUNE :

Section de fonctionnement :	1 839 357,09 €
Section d'investissement :	1 527 550,50 €

ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :	214 640,58 €
Section d'investissement :	195 501,97 €

MULTISERVICES :

Section de fonctionnement :	12 702,67 €
Section d'investissement :	17 483,27 €

DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS ORGANISMES

Monsieur le Maire expose que suite aux dernières élections municipales, il est nécessaire de procéder à la désignation de délégués :

Eaux de la Veune :

- M. DUPIN Yves,
- M. FAURE Christophe

CNAS (Action sociale pour le Personnel) :

Délégué élu : M. VERSCHEURE Philippe
Délégué Agent : Mme CHEVAL Monique

Ardèche Musique et Danse :

- M. FAURE Christophe

Energies SDED :

- VERSCHEURE Philippe

SMIGTA (Gestion Téléalarme) :

- Mme Annie GUIBERT
- M. Jean-Marc VESCOVI

Correspondant défense :

- M. VERSCHEURE Philippe

AFR (Association Foncière de Remembrement) :

Désignation du Conseil Municipal :

- M. BRUNET Michel
- Mme BLAISE Véronique
- M. FAURE Christophe
- Mme GUIBERT Annie
- M. FLEURET Alain
- M. MICHELAS Sébastien
- Mme GUILLAUME Stéphanie

Désignation pour la Chambre d'Agriculture :

- M DUPIN Yves
- M. CHANAS Jean
- M. CARAT Jean Paul
- M. BOURRET Jean-Pierre
- M. MORFIN Frédéric
- Mme CHAVE Natacha
- M. BETTON Julien

Syndicat d'Irrigation Drômois :

- M. CHANAS Jean
- Mme Véronique BLAISE

Suite du compte-rendu en page suivante



Commission communale des impôts directs :

Désignation d'une liste de contribuables parmi lesquels seront désignés les membres de cette commission par les services fiscaux :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
CHANAS Jean	Michel REILLE
MANDON Emilie née DESMEURE	BLAISE Véronique née MARTINOT
CHEVROL Sylvie née MICHELAS	CHAVE Natacha
BOURRET Jean-Pierre	Pascal FAYOLLE
BETTON Gilbert	Thierry COULAUD
COMBAT Pierre	Yvan PERRIER
REYNAUD Grégory	Jacky FOUREL
GALLAND Guillaume	MARGIER Jacky
CASO Paolo	PITOT Patrice
Stéphane CHEVROT	DESSITE Alain
VERCASSON Bernard	DELSARTE Jean-Noël
DUFOUR Michel	VERON Bernard
BLACHE Robert	PICAUT Patrick
Contribuables : propriétaires de bois	
DUPIN Yves	NOYERIE Jean-Claude
CARAT Laurence née GUERBY	FAURE Michel
Contribuables domiciliés en dehors de la commune	
BETTON Daniel (Veunes)	MACHON Nicolas (Chanos-Curson)

Commission d'Ouverture des Plis :

Elections sous forme de liste :

Sont élus avec 18 voix pour et 1 abstention :

Délégués titulaires :

- Mme BLAISE Véronique
- Mme GUIBERT Annie
- M. Alain FLEURET

Délégués suppléants :

- M. FAURE CHRISTOPHE
- M. Robert RABEYRIN
- M. Jean-Marc VESCOVI

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire est président de droit du CCAS. La moitié des membres du Conseil d'Administration du CCAS sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, l'autre moitié

est composée de membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Sont proclamés élus, la liste des 6 membres du Conseil Municipal suivante :

- Mme Véronique BLAISE
- Mme Annie GUIBERT
- Mme Perrine MARTINOT
- Mme Agnès PONTON
- Mme Vanessa TROUILLET
- M. Robert RABEYRIN

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences

Le conseil décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

De procéder, dans les limites 400 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites de 90 000 €.

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de

conditions ni de charges.

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts. D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 €.

PROPOSITION A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE REPRÉSENTANTS (pas de délibération) :

SIRCTOM :

- 2 délégués titulaires :
 - M. BRUNET Michel
 - Mme GUIBERT Annie
- 2 délégués suppléants :
 - M. FLEURET Alain
 - M. FAURE Christophe

ROVALTAIN :

- 1 délégué titulaire :
 - M. BRUNET Michel
- 1 délégué suppléant :
 - M. FAURE Christophe

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

	RESPONSABLES	MEMBRES
AGRICULTURE	Véronique BLAISE	Sylvie BARRE, Sébastien MICHELAS, Stéphanie GUILLAUME, Caroline GIOVANE
BIBLIOTHEQUE & CULTURE	Annie GUIBERT	Laetitia DEBEAUX, Philippe VERSCHEURE
COMMUNICATION	Philippe VERSCHEURE	Jean-Marc VESCOVI, Véronique BLAISE, Perrine MARTINOT, Christophe FAURE, Serge RIOUX, Laetitia DEBEAUX
VIE SCOLAIRE / EDUCATION	Véronique BLAISE	Perrine MARTINOT, Vanessa TROUILLET, Agnès PONTON, Caroline GIOVANE, Laetitia DEBEAUX, Sébastien MICHELAS Relations Groupe scolaire : Véronique BLAISE et Perrine MARTINOT Relations Ecole Chassis : Véronique BLAISE et Sébastien MICHELAS
ENVIRONNEMENT	Alain FLEURET	Stéphanie GUILLAUME, Perrine MARTINOT, Sébastien MICHELAS, Véronique BLAISE
FINANCES	Michel BRUNET	Véronique BLAISE, Annie GUIBERT, Christophe FAURE, Robert RABEYRIN, Caroline GIOVANE
PATRIMOINE	Véronique BLAISE	Arnaud ACHARD, Sylvie BARRE, Jean-Marc VESCOVI, Serge RIOUX
VIE ASSOCIATIVE SPORTS ET LOISIRS	Christophe FAURE	Vanessa TROUILLET, Laetitia DEBEAUX, Michel BRUNET
VOIRIE / ASSAINISSEMENT	Alain FLEURET	Sébastien MICHELAS, Arnaud ACHARD, Alain DESSITE, Robert RABEYRIN, Serge RIOUX

DÉMATÉRIALISATION DES ENVOIS

En application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les convocations sont adressées par écrit, « sous quelque forme que ce soit », au domicile des conseillers municipaux, sauf s'ils font le choix d'une autre adresse.

Afin de limiter les coûts postaux et l'usage du papier, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité de dématérialiser l'envoi des convocations et documents administratifs.

INFORMATION :

Des déshumidificateurs vont être de nouveau installés au groupe scolaire pendant les prochaines vacances.

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 23h00.**



PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, MARTINOT Perrine, VERSCHEURE Philippe, DEBEAUX Laetitia, GUILLAUME Stéphanie, DESSITE Alain, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, TROUILLET Vanessa, BARRE Sylvie, VESCOVI Jean-Marc, RABEYRIN Robert, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge

EXCUSÉE : ACHARD Arnaud pouvoir à PONTON Agnès

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Perrine MARTINOT

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2014.

M. le Maire informe les conseillers que désormais les comptes-rendus seront envoyés par mail.

Il sollicite l'accord du conseil municipal pour ajouter à l'ordre du jour une délibération relative à un dossier du SDED – Raccordement individuel au forfait. Accord du conseil.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La commission vie scolaire s'est réunie le 14 mai 2014 et a étudié les réponses des associations et organismes consultés dans le cadre des activités périscolaires : réticences par rapport au problème de responsabilité, volonté de petits groupes... difficile d'établir un programme dans ces conditions.

Une lettre d'information a été distribuée aux parents d'élèves.

Une réunion sur ce sujet a eu lieu avec tous les Maires de la communauté de communes. Une seule commune a mis en place cette réforme à la rentrée 2013. Tous font état de difficultés à trouver des solutions. Une motion contre cette réforme sera votée lors du prochain conseil communautaire pour demander de reporter son application en 2015 ou son abrogation.

M. BRUNET, Mme BLAISE et Mme GUIBERT ont assistés à une réunion du collectif de communes s'opposant à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires le lundi 2 juin 2014 à l'hôtel de ville de Valence à laquelle participait un avocat. 42 communes font déjà parties de ce collectif Drôme-Ardèche et tous les jours de nouvelles communes le rejoignent.

La quasi-totalité des communes n'a pas pu obtenir de consensus sur les horaires de la part des enseignants et des parents d'élèves, l'inspection académique a refusé à certaines communes le vendredi après-midi comme

temps périscolaire et l'a accordé à d'autres et ne donne pas toujours les mêmes réponses aux questions posés... Les membres présents ont donc décidé d'entrer en « résistance », tout en s'organisant pour la mise en application des nouveaux horaires de septembre mais en assurant qu'un service minimum de garderie.

Devant tous ces éléments, les problèmes de locaux, d'encadrement, de la récupération des enfants le mercredi à midi, le coût financier, le conseil décide avec 17 voix pour, une contre (Mme GIOVANE) et une abstention (M. RIOUX) de demander l'abrogation de cette réforme ou le report de l'application à la rentrée 2015.

JURY d'ASSISES

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2015, il est procédé au tirage au sort de 6 personnes sur la liste électorale générale :

- LE BRAS Thibault
- CARAT Jean
- GRANIER Grégory
- VIDAL Catherine
- POULENAS Annie
- BARONE Martine

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Le conseil décide, à l'unanimité, de demander le concours de Mme Isabelle COLOMB, Comptable du Trésor, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable et de lui allouer, avec effet au 28 mars 2014, une indemnité de Conseil sur la base de 100 % du taux maximum par an. L'indemnité est calculée par l'application d'un barème fixé en fonction de la moyenne des dépenses budgétaires des 3 dernières années.

PERSONNEL – PROMOTION INTERNE

Un agent titulaire au grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe est inscrit sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise par voie de promotion interne, année 2014 établie par le Centre de Gestion de la Drôme.

De ce fait, il est décidé, à l'unanimité, de créer un poste d'agent de maîtrise à raison de 35 heures semaine pour permettre à cet agent d'être nommé et de supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe précédemment occupé par cet agent.

PERSONNEL – EMPLOI D'AGENTS NON TITULAIRES

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles, ou le recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier, il est décidé, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin : Des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

Des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984.

VOIRIE – ACQUISITION DE TERRAIN

Un bassin écrêteur a été construit par la Communauté de Communes du Pays de l'Hermitage sur la voie communale n°1.

La commission voirie a alors décidé qu'il serait opportun d'acquérir une superficie d'environ 300 m² sur la parcelle cadastrée B 1732 longeant cette voie communale afin d'élargir la route dans le but d'améliorer l'accès à des habitations et permettre l'écoulement pluvial vers le bassin écrêteur.

Un accord de principe, précisant qu'un métrage précis serait effectué par un géomètre après l'exécution des travaux, a été signé par le propriétaire M. Nicolas ODOARD.

Le document d'arpentage ayant été réalisé par le géomètre, il est donc décidé, à l'unanimité, d'acquérir les 304 m² de la parcelle cadastrée B 1732 qui ont été nécessaires à la réalisation des travaux d'élargissement de la voirie communale n°1 au prix de 2,00 € le m² et de désigner M. ROBERT Pierre-Jean, Notaire à Tain l'Hermitage pour établir l'acte à intervenir.

SDED – RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT - Dossier n° 261790040AER

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour un raccordement au réseau pour alimenter une construction au quartier les Malfondières. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 21 038,32 €. La participation communale pour ce dossier est de 5 322,50 €.

DÉCISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article I. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°33/2014).

N° 04/2014 : GROUPAMA – Remboursement de sinistre

M. le Maire a décidé d'accepter le 14 mai 2014, la somme de 3341,32 € proposée par GROUPAMA SUD en dédommagement du préjudice matériel subi sur un candélabre de la zone des Fleurons.

INFORMATIONS DIVERSES :

Référent Ambroisie : Sylvie BARRE et Agnès PONTON

Élection des sénateurs du dimanche 28 septembre 2014 :

Les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 20 juin 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs (décret n° 2014-532 du 26 mai 2014).

Horaires du secrétariat de mairie : Après une période de travail intense du début de l'année consécutive à la préparation des élections, des budgets..., le secrétariat de Mairie a retrouvé ses horaires habituels : du lundi au vendredi de 10h à 16h et samedi de 9h à 11h.

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 21h45.**



PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc

EXCUSÉE : GUIBERT Annie pouvoir à FAURE Christophe, ACHARD Arnaud pouvoir à PONTON Agnès, DEBEAUX Laetitia pouvoir à FLEURET Alain, GIOVANE Caroline et RIOUX Serge.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MICHELAS Sébastien

Approbation du compte-rendu de la séance du 03 juin 2014.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014.

Une seule liste a été déposée.

Elle était ainsi composée :

- Michel BRUNET
- Véronique BLAISE
- Christophe FAURE
- Annie GUIBERT
- Alain FLEURET
- Laetitia DEBEAUX
- Philippe VERSCHEURE
- Perrine MARTINOT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Michel BRUNET	17	5	3

Le prochain conseil municipal est fixé le mardi 15 juillet 2014 à 20h30.

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 19h30.**

Commune de **MERCUROL****Séance du 15 juillet 2014**

PRÉSENTS : BRUNET Michel, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, RIOUX Serge.

EXCUSÉS : BLAISE Véronique pouvoir à BRUNET Michel, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge et TROUILLET Vanessa.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Perrine MARTINOT

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2014.

Celui-ci a été transmis par mail aux conseillers avec la convocation de la présente séance. M. RIOUX demande que les prochains comptes rendus soient envoyés dès qu'ils sont faits.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE - CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE C.A.U.E.

Le conseil décide de faire appel au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (C.A.U.E.) afin de l'assister dans la pré-programmation de la construction d'une école. La mission de cet organisme est d'aider la commune à préciser son programme et de l'accompagner dans la mise en œuvre du projet.

Pour cela, la commune accepte de verser le montant de l'adhésion soit 2 120 €, ainsi que la participation volontaire de 2 460 € au titre d'une contribution générale de l'activité du C.A.U.E. de la Drôme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HERMITAGE-TOURNOAIS - MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil approuve la modification des statuts de la communauté de communes prenant en compte la nouvelle adresse du siège sociale qui est 9 rue des Condamines à Mauves et le nouveau nom retenu : «Hermitage-Tournoais Communauté de Communes ».

INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (P.D.I.P.R.)

La commune de Mercurol a décidé une première inscription de chemins ruraux au P.D.I.P.R. par délibération en date du 13 mai 1996.

Une inscription complémentaire au P.D.I.P.R. est néces-

saire pour le chemin rural n°32 qui passe à proximité de la chapelle St-Pierre.

ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL - ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE

M. le Maire indique qu'un administré demande que la commune lui vende une partie du chemin rural contiguë à sa propriété.

Plusieurs conseillers demandant des informations complémentaires, M. BRUNET propose de reporter cette décision à une prochaine séance.

PERSONNEL SCOLAIRE - RENTREE 2014

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires prévue pour la rentrée de septembre 2014 et aux réponses des questionnaires sur la présence des enfants pendant le temps de l'activité périscolaire rendus par les parents, il est nécessaire de procéder à la réorganisation du service scolaire.

Pour le groupe scolaire du village : Seulement 60 % des familles ont répondu au questionnaire : environ 70 enfants seront présents et 14 familles ne sont pas en mesure de répondre pour diverses raisons.

En plus des deux agents titulaires en poste, il est nécessaire d'avoir recours à une personne qui aura en charge une partie du ménage de l'ensemble scolaire et l'encadrement d'enfants pendant le temps périscolaire. Afin de compléter le temps de travail de cet agent, il lui sera également confié l'entretien ménager de la salle des sports et de la maison des associations ainsi du travail à la bibliothèque municipale.

Le Conseil décide la création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) du 1er septembre 2014 au 31 août 2015 et fixe la durée hebdomadaire de ce contrat à 27 heures.

Pour l'école intercommunale des Chassis : 87 % des familles ont répondu au questionnaire : environ 50 enfants seront présents et 2 familles ne sont pas en



mesure de répondre pour diverses raisons.

En plus de l'agent titulaire en poste, il est nécessaire d'avoir recours à une personne qui aura en charge l'aide aux enseignements le matin, le service et la surveillance de la cantine, l'encadrement d'enfants pendant l'activité périscolaire, et une partie de l'entretien ménager des locaux scolaires.

Le Conseil décide la création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) du 1er septembre 2014 au 31 août 2015 et fixe la durée hebdomadaire de ce contrat à 30,50 heures.

Les conseillers sont tous d'accord pour dire que le temps d'activité périscolaire sera gratuit.

Un travail va être engagé durant l'été avec les responsables des garderies des deux écoles.

LOYER BOULANGERIE

Suite à la reprise du fonds de commerce au mois d'avril 2014, les nouveaux boulangers ont été confrontés à plusieurs pannes de matériels et sollicitent une aide pour le loyer des murs qui appartiennent à la commune.

M. le Maire propose de procéder à un vote sur plusieurs solutions : une aide de 3 mois, 2 mois, 1 mois ou aucune aide :

3 mois d'aide : 0
2 mois d'aide : 11
1 mois d'aide : 4
Aucune aide : 2
Abstention : 1

Il est donc décidé à la majorité d'accorder une aide à la Boulangerie GAGNOL de 976,46 € HT, correspondant à 2 mois de loyer.

BUDGET PRIMITIF 2014 - DECISION MODIFICATIVE

N°1

Crédits à ouvrir :

Pour opération «Hall des Sports», compte 2313 :
+ 38 200 € (remplacement de poutres et réfection des vestiaires)

Pour opération «Espace Culturel», compte 2313 :
+ 35 800 € (réfection parvis suite à dégâts d'orage)

Crédits à réduire :

Sur opération «Giratoire Eglise», compte 2315 :
- 74 000 € (les travaux ne démarreront pas en 2014)

DIVERS :

- Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

- Communication : M. RIOUX demande qu'une page soit réservée à l'opposition dans le bulletin d'information : OK sur le principe.

- Le prochain bulletin ne sortira pas en juillet, mais à l'automne.

Prochaine séance du conseil municipal le 1er septembre 2014 à 20h30



RESTAURANT



L'ASSIETTE
GOURMANDE

600 avenue du Vercors
Les Malfondières Ouest
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi
midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol

Auberge paysanne LA TERRINE
Produits de la ferme

samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver www.laterrine.fr
En semaine sur commande

LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES

SAS ALICS
Pain - Pâtisserie fine - Salade - Pizza - Glace
autantdepains@yahoo.fr



Passez commande par téléphone au
04 75 07 33 54

ARTISAN BOULANGER PATISSIER
ZA LES HAUCHES 26600 CHANOS-CURSON

BigMat OUVERT AUX PARTICULIERS

www.girardon.fr

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30
MENUISERIE 04 75 07 81 39

CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercuriol



ROFFAT T.P.

ROFFAT
Carrières - TP

MERCUROL - PUYGIRON - DIVAJEU

Tél. 04 75 07 83 50 - Fax 04 75 07 83 54
www.roffat.fr

E.I.J.M. FAURE BOIS DE CHAUFFAGE
TOUTE L'ANNÉE

CHÊNE - HÊTRE
Toutes longueurs - refendu de 25 à 50 cm

☎ 06 74 12 31 22 - 04 75 06 81 73
www.faure-bois-chauffage.fr



Quartier Bobon 07610 VION
Quartier Saint-James 26600 MERCUROL

CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE
ESCALIER - PROTECTION - RESTAURATION

MAISONS ANCIENNES - BÂTIMENTS D'HÔTELLERIE



Ets. H. Reynaud père et fils maison fondée en 1876

Domicile > 07410 Bozas, tél. 04 75 06 73 18
Bureau > 07300 St-Jean-de-Muzols, tél. 04 75 08 84 98
télécopie 04 75 08 65 91

Hermitage Saint Joseph
Crozes Hermitage



DOMAINE DES REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Vignerons Récoltants

Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 44 28
Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

éclairage sportif
éclairage public



électricité mabboux

100 route de Paturel - 26600 ÉRÔME
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

DOMAINE MICHELAS-ST-JEMMS



**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercuriol - Tain-l'Hermitage
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr



SN COMPTOIR RHODANIEN

ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60

Pauline
des morceaux de nature.
CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

Contrôle technique de l'Hermitage



Les Chassis Ouest - RN 7
26600 Mercuriol

tél. 04 75 06 14 60
fax 04 75 06 14 62





Commémorations à la mairie



Annistice du 8 Mai 1945

Message de UFAC : Union Française des Associations de Combattants

Extraits :

Cette guerre coûta à la France 600000 morts civils et militaires et fit au total près de 60 millions de victimes.

Ce 8 mai 1945, tous les survivants de ceux qui avaient risqué leur vie en combattant, de ceux qui avaient souffert de l'Occupation, de la Déportation, de la Captivité et du Travail obligatoire en Allemagne, pouvaient croire à l'édification d'un monde plus juste et plus fraternel.

Souvenons-nous de tous ces sacrifices, souvenons-nous du prix de la Liberté



Message de Monsieur Kader Arif Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

La France est rassemblée pour commémorer la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants sont mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir.

Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe. Elle a su nous préserver de la guerre et garantir la fraternité des peuples.

Veillons à en assurer, ensemble, le destin.

Les journaux annonçant la «capitulation des allemands»

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Pour animer, coordonner et dynamiser les actions menées par le ministère en direction de la jeunesse, le ministre de la Défense, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, a nommé un Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC).

Le DMJEC et son équipe ont conçu, en collaboration avec les services et les armées, la brochure :

«Défense-Jeunesse-Égalité des chances»

Vous pouvez consulter cette brochure sur le lien :

<http://www.calameo.com/read/00033162703b6f179d055>.

Ce document a pour objectif de présenter l'ensemble des dispositifs existants, dont la diversité, la complémentarité et la cohérence peuvent être résumées en une phrase : « À tous les jeunes, quels qu'ils soient, à toutes les étapes de leur vie scolaire, universitaire ou professionnelle, la défense offre des clés pour les aider à construire leur vie, en leur permettant de devenir des citoyens engagés et responsables, de surmonter discriminations et inégalités et de bâtir leur avenir professionnel ».

Cette formule détermine les trois grandes parties de la brochure :

1. Des clés pour aider les jeunes à **devenir des citoyens engagés et responsables**, à travers le parcours de citoyenneté, qui concerne l'ensemble des jeunes Françaises et Français,
2. Des clés pour aider les jeunes à **surmonter discriminations et inégalités**, grâce au Plan Égalité des Chances du ministère,
3. Des clés pour aider les jeunes à **bâtir leur avenir professionnel**, soit par la poursuite d'études supérieures de défense, soit par l'engagement, la défense restant le premier recruteur public.

Le correspondant défense

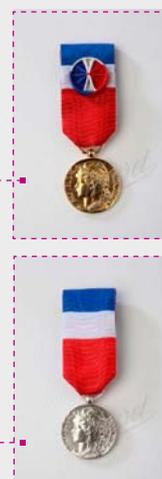


Samedi 8 mars, en mairie

Remise du livret citoyen et de la carte d'électeur aux jeunes de Mercurol.

Cette «cérémonie» permet d'officialiser, à travers la remise de la carte d'électeur, ce moment important que constitue le passage à la majorité avec l'accès au droit de vote.

Le livret, délivré à cette occasion, permet aux jeunes de connaître leurs devoirs et leurs obligations en tant que citoyens.



Médailles du travail : Vendredi 7 Mars 2014, Réception en mairie

Extrait du discours de Michel Brunet :
 «Avant d'honorer Mme Yveline Pleyne et M. Gilles Berthelin, en leur décernant aujourd'hui la médaille d'honneur du travail, je tiens à rappeler en quelles circonstances cette décoration fut créée et quelles conditions doit remplir le récipiendaire. Par décret du 15 mai 1948, la médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée. La médaille d'honneur comprend 4 échelons : la médaille d'argent (20 années de service) pour Gilles, la médaille de vermeil (30 années) accordée à Yveline, la médaille d'or (38 années) et grand or (43 années). C'est avec plaisir que je leur remets cette médaille».



En 2014 débute le cycle des commémorations nationales et internationales du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Votre Bibliothèque a décidé de s'associer à ces commémorations en offrant une exposition dans la vitrine située à côté de l'entrée rue des fontaines et dans le hall de la Bibliothèque. Cette exposition est en place depuis le 15 avril 2014.

HORAIRES :

Afin de satisfaire nos lecteurs, nous avons adapté les horaires du mardi en fonction des heures de sortie de l'école.

Mardi : 15h45 à 17h45

Mercredi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 17h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h00



Rencontre des bibliothèques du secteur Hermitage Herbasse le jeudi 22 mai à Mercuriol

Ce n'est pas par hasard que la Directrice de la médiathèque de la Drôme des Collines à Saint-Vallier, Madame Brigitte Drouin, avait choisi Mercuriol pour cette rencontre. En effet la bibliothèque de Mercuriol s'est distinguée par le dynamisme de son équipe, encouragée par l'intérêt porté par la municipalité à son fonctionnement. En 2013, 530 lecteurs étaient inscrits (557 au 13 mai 2014), soit environ 1 mercuriolais sur 4, tous âges confondus, et plus de 5000 prêts ont été consentis.

L'espace, d'une surface modeste, a été valorisé au maximum. La possibilité d'utiliser la salle Hermitage contiguë a permis d'accueillir, tour à tour, les élèves de toutes les classes de l'école du Village.

Cette journée de rencontre a rassemblé 33 bibliothécaires représentant 5 autres bibliothèques du secteur : Bren, Chavannes, Erôme, Gervans et La Roche de Glun. Tous les membres de l'équipe de la bibliothèque étaient présents et ont contribué à la pleine réussite de cette journée consacrée aux revues en bibliothèque et aux idées d'animations destinées aux enfants.

Déménagement de la médiathèque de Saint-Vallier

La médiathèque, partenaire de votre bibliothèque, a fermé ses portes le samedi 28 juin, pour ouvrir celles de ses nouveaux locaux situés 5, avenue Eugène Buissonnet au sud de Saint-Vallier, le mardi 23 septembre.

Nous avons besoins de vous !

Le dynamisme de l'équipe est aussi une affaire de disponibilité. Aussi, quel que soit le temps que vous pourriez y consacrer, venez rejoindre notre équipe pour la renforcer dans toutes les activités de la bibliothèque : permanences, entretien, tri, équipement et classement des livres, accueil des élèves des écoles de la commune, ...

Visitez la page consacrée à la bibliothèque sur le site internet de la Mairie, vous trouverez tous les renseignements utiles la concernant.

La vie de la **COMMUNE** COMMISSION ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Avec l'aide de la communauté de communes Hermitage-Tournonais, un groupe de mercurolaises et mercurolais a participé à la matinée «nettoyage de printemps».

Dès 8h le matin, après un café servi au «petit mercurolais», les volontaires se sont armés de gants, sacs poubelles et sont partis le long des voies communales pour récupérer les déchets.

Le beau temps était de la partie, les volontaires ont pu constater une nette amélioration de la propreté sur la commune.

Nous ne trouvons plus d'incombrants, seuls les petits déchets per-



sistent et souillent encore notre environnement.

Quelques décharges sauvages persistent malgré la proximité de la déchetterie.

Même si la participation à ce nettoyage de printemps est en perte de vitesse, la matinée s'est passée dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette opération permet de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et d'améliorer notre cadre de vie.

En fin de matinée nous avons partagé le verre de l'amitié offert par M. le Maire Michel Brunet et son conseil municipal.

Pour clore cette matinée et récompenser les bénévoles, nous avons partagé un repas à «l'assiette gourmande».



MAISONS FLEURIES ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Ces dernières années, le concours des maisons fleuries n'avait plus le succès escompté malgré nos efforts de communication et les récompenses attribuées à chaque concurrent.

En 2014 nous n'avons pas organisé ce concours mais, nous avons quand même présenté deux concurrents au concours départemental.

Nous allons mobiliser nos énergies afin d'obtenir la deuxième fleur des villages fleuries.

Nos agents techniques sont concernés, à part entière, par ce projet car ce sont eux qui embellissent notre village de Mercurol. Nous souhaitons la participation des mercurolaises et mercurolais par le fleurissement de leurs habitations. Le patrimoine et le tourisme seront associés à ce projet.

COMMISSION VOIRIE

Après 19 ans aux commandes de la «commission voirie» Yves Dupin a passé le relais.

Nous devons saluer le travail réalisé durant toutes ces années par son équipe.

La nouvelle «commission voirie» (ressemblant étrangement à la précédente) va s'efforcer de maintenir le cap. Dès le printemps la commission s'est réunie et a parcouru les chemins et voies communales pour faire l'inventaire des travaux en cours et noter les aménagements à réaliser.

Voici quelques travaux réalisés pour réparer les dégâts d'orage de l'automne 2013:

1- Route des Pends, nous avons élagué les arbres déracinés ou menaçant de tomber sur les habitations. Un enrochement a été réalisé pour consolider la route. La chaussée a été recouverte d'un enrobé. Une barrière en bois a été posée pour préserver l'environnement et sécuriser les lieux.



Ci-dessus : route des Pends

Ci-dessous : enrochement route des Pends



Ci-dessus : creux de Cafel

2- Impasse du creux de cafel :

la chaussée a été reconstruite et reprofilée afin de canaliser au mieux les eaux de ruissèlement, des enrobés ont été réalisés, du béton armé est venu consolider cette voie, des enrochements ont été posés pour protéger les berges du ruisseau.

3- Impasse du Corbeil Fleuri :

tout l'espace public de ce lotissement a été reconstruit: décaissement, pose de bordures, remodelage de l'espace de circulation, création de parkings supplémentaires, création de puits perdus pour collecter les eaux pluviales, curage des réseaux eaux usées et eaux pluviales, visite des canalisations avec un robot-caméra pour vérifier l'état de ces réseaux.

4- D'autres travaux ont été effectués aux quatre coins de la commune pour réparer les dégâts, sécuriser certains secteurs, améliorer la sécurité.

Nous remercions les riverains et automobilistes d'avoir accepté les désagréments au cours des travaux.



Un engin étrange

Nous avons croisé, Impasse du Corbeil Fleuri, un drôle d'engin que nous imaginons plutôt sur le sol lunaire qu'à Mercurool.

En fait ce robot, équipé d'une caméra pouvant pivoter à 360°, est allé inspecter les réseaux d'eaux usées et pluviales du quartier «le Corbeil Fleuri». Il a parcouru toutes les canalisations sans embûche. Ce réseau, curé auparavant, est en bon état.

Espace EDEN

Le torrent de la Burge avait soulevé plusieurs dizaines de mètres-carrés du parvis de «l'Espace Eden» lors de l'orage d'octobre 2013.

Nous avons dû détruire puis reconstruire cette surface.

Le fossé longeant la route a été bétonné afin de protéger le sol du parvis.



Zone piétonnière «route de la Voie Romaine»

Un cheminement piétonnier a été réalisé le long de la «route de la Voie Romaine» (quartier Bellevue) sur près de 300 mètres.

Cette création était nécessaire pour sécuriser et protéger les piétons (voire les cyclos) sur cette route étroite et à forte circulation.

Panneaux d'information sur Mercurool

Vous ne pourrez plus vous perdre à Mercurool. En effet deux magnifiques panneaux avec le plan de la commune au recto et le plan du centre du village au verso ont été apposés.

L'un a été installé «avenue du Vercors» près du rond-point des Malfondières dans le sens Tain-Romans (et oui ! l'avenue du Vercors, c'est la route qui relie Tain à Romans).

Le deuxième se trouve près de la petite chapelle à l'intersection de la «route des Alpes» et «la route de l'abricotine» (à l'emplacement de l'ancien panneau).

Ces plans permettront de vous familiariser avec les nouvelles dénominations des voies de circulation, mais surtout faciliteront l'orientation des touristes et des livreurs.

D'autre part un panneau d'information pour l'affichage des spectacles a été implanté à l'entrée du parking de l'Espace Eden.

L'affichage sur cet espace ne pourra se faire que par l'intermédiaire de la mairie.





Les Odouards en fête

A l'initiative de Guillaume, Alexandre et leurs conjointes, la fête des voisins s'est déroulée un soir de printemps, dans la bonne humeur.

Pas de problème de parking car tout le monde est venu à pied et a pu profiter des excellents breuvages.

Chacun a apporté une de ses spécialités culinaires, créant une table gargantuesque.

Nous avons pu apprécier (avec modération) les divers nectars de nos hôtes ainsi que des productions d'autres régions apportées par les voisins. Les dégustations sont allées bon train, nous avons pu comparer le savoir-faire de nos viticulteurs français. Sans chauvinisme, nous devons admettre l'excellente qualité de nos côtes du Rhône septentrionales.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit dans une ambiance conviviale, autour d'un savoureux buffet, arrosé comme il se doit.

Les échos de la liste " Bien Vivre Ensemble à Mercurol "

Tout d'abord nous tenons à remercier l'ensemble des Mercurolaises et Mercurolais qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales. Avec un résultat de 23.88% (un score prometteur pour l'avenir) globalement un électeur sur 4 a voté pour notre liste. Un très grand merci à tous.

Malgré ce score honorable notre liste ne dispose que de deux représentants au conseil municipal : Caroline Giovane et Serge Rioux.

Selon votre souhait nous avons la volonté de répondre aux nombreux Mercurolais qui demandaient à être mieux informés, mieux associés et surtout consultés sur ce qui serait utile pour chacun et pour l'intérêt de tous. Pendant la durée de notre mandat, nous communiquerons avec vous deux fois par an par le biais de ce bulletin.

Plus régulièrement nous vous proposons de vous connecter sur le site www.mercurol-expression.fr où nous vous informons de l'actualité de la commune, vue de notre fenêtre et où vous pouvez nous faire part de vos réflexions et de vos préoccupations.

Nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une ligne d'opposition systématique et nous lancer dans des débats conflictuels mais nous chercherons à collaborer au

mieux et ainsi faire entendre nos points de vue alternatifs.

Depuis un peu plus d'un trimestre nous sommes présents dans six des commissions mises en place au sein de la commune :

Voirie-environnement, Communication, Patrimoine (Serge Rioux)

Education-scolaire, Agriculture, Finances (Caroline Giovane)

Concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nous espérons qu'après un premier temps d'observation, une nouvelle organisation permette une évolution vers de vraies activités culturelles, sportives, éducatives...

Monsieur le maire a accepté que cette page existe, ce qui nous permet dans un premier temps d'être reconnus.

Nous allons nous employer à remplir la mission que vous nous avez confiée.

Cordialement,

*Caroline Giovane
Serge Rioux*

SAS Jean-Noël DELSARTE



Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

L.A.C
Les chardières - 26600 Mercuriol
Port. : 06 33 62 18 26 - Fixe : 09 81 72 40 36
lac.tpforage@gmail.com

2 foreuses dont une de moins de 80 cm de large (passage portillon)
Installation de pompes
Terrassement
VRD / TP



L.A.C
Forage - Terrassement

Garage DESSITE
MÉCANIQUE - CARROSSERIE

SPÉCIALISTE DES MARQUES



GPS Les Malfondières - 26600 Mercuriol
Tél. 04 75 07 41 03 - Fax 04 75 07 42 29

GITEM DÉPAN'SERVICE
Vente - Réparation

Image - Son - Multimédia - Électroménager - Antenne

Les Malfondières Est - 26600 MERCUROL
04 75 07 40 67

L'ABRICOTINE



Tél. 04 75 07 44 60
Fax 04 75 07 47 97

Proximité A7 - Route de Romans
MERCUROL
26600 Tain-l'Hermitage
www.abricotine-hotel.com
Hôtel Logis de France
HÔTEL 2**NN

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !



Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.



Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

Location de vaisselle
Location de housses de chaise
Location de nappes, de serviettes
Location de tables, chaises, mange debout
Vente d'articles éphémères, nappes, serviettes...

Loca-Fête
Au service de vos réceptions!

Tél. 04 75 08 79 96
Site : www.loca-fete.fr

3201 avenue du Vercors
26600 MERCUROL
route de Romans (D 532),
3 km après la sortie A7 de Tain-l'Hermitage

Maçonnerie générale
Charpente • Couverture

Patrick Berthier
Les Chassis Ouest - 26600 Mercuriol
Tél. 04 75 08 81 90

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
CONSTRUCTION - RÉNOVATION

Paolo CASO
06 60 74 41 32
sarlmercurolaise@orange.fr

26600 MERCUROL - 04 75 07 70 18

MENUISERIE BOIS PVC



Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

INSTITUT DE BEAUTE
Au paradis de Gaëlle
Le bien-être avant tout



Au Paradis de Gaëlle
CENTRE DE BEAUTE

Le village - 26600 Mercuriol
04 75 06 48 60
paradis.gaelle@gmail.com
Facebook

Pierre Bati - Déco



PIERRE CHALAYE
MERCUROL

PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26



La vie des ASSOCIATIONS



La Grappe Dorée
Mercurol Veauunes

Pensez à vous inscrire ou vous réinscrire pour l'année 2014, les timbres d'adhésion sont disponibles auprès de Jean-Pierre Lombard ou Jean-Marc Badier.

Section locale de l'UNRPA, c'est 150 adhérents, des activités récurrentes mais dynamiques:

- Marche tous les mardis
- Jeux de cartes tous les jeudis
- Deux pique-niques par an
- Un grand voyage par an
- Un petit voyage par an

- Tirage des rois le jeudi 9 janvier, salle Hermitage.
- Assemblée Générale + repas le dimanche 19 janvier.
- Concours de coinche inter associations le jeudi 6 février à l'Espace Eden
- Repas « grenouilles » à Moras le jeudi 13 mars.
- Voyage en Hollande du 13 au 18 avril
- Anniversaires le 15 mai, salle Hermitage
- Pique-nique 5 juin : Vernoux.
- Grillades 3 juillet, à Mercurol
- Sortie du 9 au 11 septembre : Vulcania et les volcans d'Auvergne.
- Méchoui : jeudi 18 septembre à la salle des fêtes de Veauunes



Et à venir pour la fin de l'année 2014 :

- Semaine Bleue du 14 au 21 octobre : animations en cours de définition.
- Fête du Vin Blanc en novembre : L'association participe à la Fête en réalisant les bugnes comme à l'accoutumée.
- Goûter de Noël : le 18 Décembre.



Repas « grenouilles » à Moras le jeudi 13 mars



CONTACTS :

Site Internet de la Grappe Dorée :
<http://grappe.doree.free.fr/>

Toutes les actualités en photos

Et aussi sur Facebook :
<https://www.facebook.com/LaGrappeDoree>

Boîte aux lettres de la Grappe Dorée :
grappe.doree@free.fr pour nous écrire.

Pour plus de détail :
Jean-Pierre LOMBARD : 04 75 07 40 97

Hélène LOMBARD : 04 75 08 07 52
@ : helene.lombard@wanadoo.fr

Jean-Marc BADIÉ : 04 75 07 42 63
@ : jean-marc.badier@neuf.fr
Juliette RIOUFOL : 04 75 07 40 60



Assemblée Générale du 25 avril 2014

Philippe Verscheure, Président de Mercurol Veunes Animation, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les remercie d'être venues si nombreuses et déclare ouverte l'assemblée générale MVA 2014, le quorum étant atteint.

En ce qui concerne la Fête du Vin Blanc, et comme nous l'avions déjà dit, la soirée du concert des jeunes de l'académie de l'orchestre de Lyon a été un succès avec une salle bien remplie. La journée du samedi (avec le soleil) s'est très bien déroulée, les jeux gratuits et les promenades en calèche ont fait le bonheur des petits et des grands. Les propriétaires des stands des produits du terroir ont été aussi satisfaits et ont confirmé avoir pris quelques contacts intéressants. Nous avons vécu aussi une soirée agréable avec un repas dansant et un orchestre dynamique qui a fait l'unanimité grâce à la diversité de son répertoire.

Malheureusement, la pluie a perturbé la journée du dimanche, même si elle a épargné l'apéritif dominical. Le corso, à cause de la pluie, n'a pas pu vraiment défilé. Par contre le spectacle de l'Espace Eden a eu un franc succès avec des

spectateurs ravis de leur après-midi. En conclusion, nos objectifs ont été atteints même s'ils semblent modestes pour certains, nous avons su préserver, encore une fois, l'âme de la fête et du village.

Philippe VERSCHEURE informe l'assemblée qu'étant démissionnaire, il laisse au futur Président, lorsqu'il sera élu, le soin de définir la nouvelle orientation qu'il voudra donner à notre association. **Patrick PICAUT** présente sa candidature comme usager. Il est élu à l'unanimité des usagers présents. Lors de la réunion du conseil d'administration qui suivit l'assemblée générale, Philippe Verscheure a passé le relais de la présidence de MVA à Patrick Picaut.

La 33ème fête du vin blanc sur les rails.

Une institution pour nos villages, qui aura lieu les 8 et 9 novembre.

Le samedi après-midi de nombreuses animations, pour les enfants comme pour les plus âgés, seront proposées : Promenade en calèche, jeux anciens en bois, Albert Chevrot présentera une partie de son incroyable collection de tracteurs anciens.

Des nouveautés en démonstration et en initiation : "Les Pot'à Tous" jeunes artistes qui pratiquent jonglage et autres numéros de cirque, Alex Rudeau, peintre mondiale du VTT trial.

La journée de samedi s'achèvera avec un magnifique spectacle de

cabaret, à l'Espace Eden, pour petits et grands.

Monsieur Clown animera cette soirée où des artistes, qui se produisent dans de nombreux pays, comme dernièrement en Corée, seront présents avec des numéros d'équilibre, d'acrobatie, de danse, de chants...

La fête foraine, toujours présente le samedi, et le dimanche, jour du corso, avec les chars des associations de nos communes.

Nous vous attendons nombreux pour venir déguster le nectar de nos vignes !



Chasse: ACCA Mercurol

Assemblée du 18 mai 2014. Pour la saison 2014/2015, règlement de chasse idem que l'année précédente, à part un lâcher de perdreaux en plus et une amende de 100 € pour non-respect du plan de chasse lièvres (non rendu du bracelet lièvre ou de la fiche de tir dans les délais).

Monsieur Alain Astier, garde-chasse particulier de l'ACCA, a été honoré pour ses 20 ans de fonction dans notre commune. Félicitations et remerciements pour son dévouement.

Bonne saison à tous !



Association culture, loisirs et d'éducation populaire



Ci-dessus et ci-dessous : bourse Autos Motos anciennes



Ci-dessus : bourse Autos Motos anciennes

Notre **Bourse aux Livres-Disques** a ouvert la danse dès janvier. Toujours de très nombreux ouvrages proposés. Le Foyer Rural joue ici pleinement son rôle d'éducation populaire et permet à chacun de s'adonner à la lecture pour quelques euros seulement.

La **Bourse Autos Motos anciennes** s'est déroulée sous un beau soleil. Une quinzaine d'exposants seulement, par contre de nombreux visiteurs sont venus admirer ces magnifiques voitures, motos, camions, rénovés avec talent par des passionnés.

Le traditionnel spectacle de fin d'année de notre groupe de majorettes «**les Fées Lines de la Tour**» s'est bien déroulé en juin.

Elles nous ont montré leurs belles tenues et leurs nouvelles danses. Un grand merci aux deux responsables pour leur dévouement. Nous espérons que de nouvelles recrues viendront étoffer ce petit groupe à la rentrée, n'hésitez pas à aller les voir aux premières répétitions de septembre à Veunes.

Rappel aux licenciés sportifs, pensez à votre certificat médical obligatoire pour début septembre....



Pour tout renseignement contactez les membres du Foyer
Ou par mail :
frm.mercurool@gmail.com



A droite :
les Fées Lines de la Tour

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- **Badminton** : adultes le lundi de 19h à 21h, le jeudi à partir de 20h30 et les enfants le samedi matin
- **Les loisirs créatifs du mercredi** pour les enfants
- **Tennis**
- **Marche nordique** : mardi et jeudi midi et le vendredi soir.
- **L'initiation à l'informatique** : lundi soir
- **Zumba** : mardi soir 20H30 à TAIN et jeudi soir 20H30 à CHANOS
- **Majorettes** : entraînement mardi 18H à 19H30 à la salle de VEAUNES
- **Gymnastique dynamique** : mardi et jeudi 18H30 à 19h30 à MERCUROL
- **Gymnastique pour tous** : mardi matin de 9H45 à 10H45 à MERCUROL
- **Ecole de Chant** : mardi et mercredi à 18h30 salle Hermitage

L'amicale Boules Mercurol-Veaunes :

En cette année 2014 elle est toujours aussi active. Comme les années précédentes notre saison a commencé par le repas annuel du 18 mars 2014. Ensuite se sont enchaînés les concours sociétaires du 21 mars et du 26 avril. Le challenge Roffat du 31 mai a été annulé par manque de participants. Le concours vétérans du 12 juin 2014 s'est déroulé sous un soleil de plomb (merci aux platanes) sans grande affluence. Bonne participation au 16 triplettes mixtes du 28 juin et au 32 doublettes du 19 juillet.



Nous avons terminé la saison avec le concours sociétaire du 5 septembre, suivi d'un repas offert aux joueurs en soirée.

L'amicale boules vous souhaite à tous une bonne rentrée !

Les Amis de la Tour



En début d'année, le 16 Janvier les Amis de la Tour ont, comme de coutume, dégusté les galettes préparées par nos boulangers qui étaient de la fête. Les semaines qui ont suivi furent consacrées à la préparation de l'Assemblée Générale programmée le 6 Avril. Elle se déroula devant un public toujours aussi nombreux à la

salle Hermitage. Un hommage fut rendu à Marcel Banc, qui commença la mise en valeur du patrimoine de Mercurol et de la naissance des « Amis de la Tour ». Après, le compte rendu moral, le bilan financier (en bonne santé) et le programme des grands travaux à venir furent présentés en projection. A noter que notre Chapelle St Pierre fêtera ses mille ans en 2015 !

La fête du Four et du Pain fut programmée le jour de la fête de la musique samedi 21 Juin. Ainsi démarra l'organisation et les préparatifs pour ce cru 2014. Tout fut en place dès le mercredi 18 avec l'allumage du four, prêt pour la sortie du premier pain qui devait être béni et partagé à la Chapelle St Pierre le vendredi soir par le père Peyret.

Le jour J, dès 4 heures les boulangers étaient à l'œuvre pour la cuisson des pognes et les fournées de près de 70 pains et de petits pains pour les 220 plateaux du

repas champêtre de midi. Les jeux d'enfants, la buvette, les exposants du marché local se mirent en place. Devant l'ardeur du soleil 3 chapiteaux furent montés en urgence grâce à une main d'œuvre spontanée.

L'arrivée de la calèche pour la promenade des enfants clôtura l'installation et la préparation de plus de 200 repas.

Avant le service nos maîtres boulangers intronisèrent Mme et M. Gagnol nouvellement installés à Mercurol en présence de M. le Maire et de Mme la suppléante du Conseiller Général.

L'après-midi, les enfants livrèrent en calèche le pain au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

LE FOUR ET LE PAIN : deux symboles fédérateurs de rencontre et de partage depuis la nuit des temps se sont inscrits ce jour-là dans le patrimoine de Mercurol .

MERCI DE VOTRE SOUTIEN
Alain Junique

Suivez les activités des Amis de la Tour sur :
www.facebook.com/tour.mercurolpatrimoine

contact :

amtmercurol@free.fr

T. 06 61 14 15 56





La nouvelle saison 2014-2015, aussi bien administrative que sportive, a démarré à l'issue de notre Assemblée Générale annuelle du samedi 28 JUIN 2014. Lors de cette Assemblée Générale, nous avons évoqué :

- **l'activité Basket de la saison 2013-2014, riche en événements, en matchs mémorables**
- **avec beaucoup de joie : les très bons résultats de nos équipes jeunes au niveau régional et départemental, fruits de tous nos efforts de formation depuis plusieurs années**
- **mais aussi des moments plus difficiles. Mais n'est ce pas dans ces instants que le mot Équipe prend toute sa valeur ?**
- **les manifestations organisées, dont l'incontournable réception des Partenaires.**
- **les difficultés à trouver de nouveaux bénévoles**

LES DIFFÉRENTS POINTS FORTS

Stage à Méjannes Le Clap **au printemps**

Pour la troisième année consécutive le BCMCC a organisé un camp de basket au centre sportif de Méjannes le Clap, du 1er au 4 mai. Cette saison, la durée du stage était de 4 jours pour la grande joie des jeunes. Ce groupe était constitué de 15 minimes garçons, 5 minimes filles, 12 benjamins, 12 benjamines, 3 poussines et 6 encadrants.

Excellent séjour sportif, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Un grand merci aux bénévoles qui l'ont encadré.

Benjamins **CHAMPION LIGUE** **des ALPES 2ème division**

Très bonne saison. Ce groupe très soudé de 7 joueurs motivés est monté en puissance tout au long de la saison. Parents, grands-parents, amis, sont partis en car supporter leur équipe à la RAVOIRE pour le match du titre !!! Victoire !! Explosion de joie...
BRAVO LES GARCONS ET A LEURS COACHS Armony et Fabrice.

Séniors Garçons 3 **Champion d'honneur** **Drôme-Ardèche et vainqueur de** **la Coupe Drôme-Ardèche**

Et de quatre !! C'est le nombre de saisons consécutives que cette bande de copains a fait un parcours sans faute, en terminant à la première place de leur poule.

Sur leur lancée, rien ne leur résiste : ils s'imposent face à ANDANCE, en finale de coupe Drôme-Ardèche et ramènent pour la deuxième année la coupe Maurice Herbuel au BCMCC. Bravo à tous ces joueurs et à PAT leur coach !!!

Minimes filles en **Coopération Territoriale** **avec UGAP 2 Championnes** **Drôme-Ardèche en première série**

Ce groupe entraîné par Hubert est composé de joueuses de MERCUROL et UGAP. Au terme d'une finale très disputée face à SARRAS, il a remporté le titre de Champion.
Bravo les Filles et bravo Hubert

Benjamines

18 jeunes filles, une 18 jeunes filles : avec une équipe vice-championne des Alpes Elite et une équipe Championne Drôme-Ardèche première série.

Les Benjamines ont été FOORmidables cette saison. Bravo les filles !!! Bravo Christophe, Pascal et Sylvie !!

Benjamines 1 **Vice-Championnes** **Ligue des alpes Elite**

Invaincues lors des matchs retour, ce groupe de jeunes filles motivées, avec un grand cœur, ont su nous faire vibrer....Leur plus belle victoire fut face à Voiron. Equipe qui remportera le titre de championne.

Bravo les filles. Bravo les coaches. Bravo les parents

Benjamines 2 **Championnes** **Drôme-Ardèche en première** **série**

Après un démarrage discret, ce groupe de filles monte en puissance et s'impose face à ECLASSAN en finale. Bravo les filles !!!! Bravo Christophe et Sylvie leurs coaches.



Seniors Garçons 3

La saison Prochaine : 2014-2015

Cette nouvelle saison se dessine : toutes les catégories, filles et garçons, devraient être représentées en Drôme-Ardèche ; les équipes suivantes : Seniors garçons, Minimes filles et garçons en Ligue des Alpes ; sans oublier le groupe mini basket, le baby basket et le basket loisirs.



CT Benjamins 1



Benjamins 2

Une manifestation incontournable : la réception de nos partenaires

Le Club est très fier de ses 70 Partenaires !!! Ils apprécient le Flash-Info et la réception des Partenaires. Cette année, le BCMCC était très heureux de les accueillir au domaine GILLES ROBIN à MERCUROL. Cette soirée conviviale fut une réussite.

Quelques nouvelles :

La volonté de poursuivre la formation avec Armony en contrat d'apprentissage.
Développer le groupe de Baby Basket
Poursuivre notre travail de formation pour améliorer l'épanouissement du jeune.

Pour le BCMCC,
La Présidente Odile Barry



Minimes garçons

Pour ceux qui désirent rejoindre le BCMCC, vous pouvez contacter :

Jérôme Chauvin : 06 88 64 97 74

Odile Barry : 06 23 05 23 95



Camp de Méjannes Le Clap



La vie des ASSOCIATIONS



Football Club
Hermitage



Le FC Hermitage est né il y a 10 ans de l'entente des clubs de Chanos-Curson, Mercuriol et Beaumont-Monteux ; il compte plus de 150 licenciés. La saison dernière notre équipe fanion a accédé pour la première fois à la première division départementale. Le FC Hermitage, c'est aussi des équipes de jeunes de 6 à 18 ans, encadrés par des éducateurs diplômés. Sans oublier les fameuses socc'ettes, notre équipe féminine.

Si vous aimez le foot et souhaitez évoluer dans un club familial et sérieux, le FCH vous ouvre ses portes.

Pour plus de renseignements :
Site internet du club
(<http://fc-hermitage.footeo.com>)
Président :
Sylvain REBOULET 06-17-65-21-63
Correspondant :
Benoit CARTERON 06-24-43-79-58



Association Arc en ciel

Yoga Relaxation Méditation.
Un rendez-vous avec le Corps et l'Esprit.

Au-delà des belles postures vues dans les livres et véhiculées par les médias, le Yoga est accessible à tous.

Il s'agit de se mettre en contact avec votre corps, en ami(e), en apprenant à l'écouter et à lui faire confiance. Pas besoin de forcer votre corps, de performances, d'exploits ou de prouesses physiques.

A l'aide de mouvements simples et doux, d'étirements en écoutant patiemment votre corps, vous créez un espace libre le long de la colonne vertébrale. Les nerfs et les muscles peuvent ainsi se relâcher et vous en ressentez les bienfaits dans votre corps et dans votre système nerveux.

ARC EN CIEL
CLAUDINE AURAND
180 LE COTEAU 26600 MERCURIOL
Formation : 7 ANS à l'ECOLE DU YOGA TRADITIONNEL (CEYT)
Cours de yoga depuis plus de 25 ans
Depuis 4 ans, je pratique le QI GONG auprès de professeur chinois.
Pratique de l'astrologie Indienne et Stage de développement personnel qui me permettent d'apporter une aide personnalisée.

COURS de YOGA à MERCURIOL
LE LUNDI Salle Hermitage
de 17 H à 18 H 05
et de 18h 10 à 19 h 15

Pour tous renseignements :
Association ARC EN CIEL
06 89 94 58 29
04 75 07 70 29
claudine.aurand@gmail.com
Toutes les informations sur le site :
<http://yogarelaxastro.canalblog.com>





« Les Gais Lurons », le retour

Comme le dit le proverbe, toutes les bonnes choses ont une fin. Nous sommes donc rentrés de notre merveilleux voyage à BALI, avec une escale à HONG-KONG. Celle-ci nous a permis de découvrir cette terre de fusion entre l'Orient et l'Occident, une ville à l'ambiance surprenante, curieux mélange d'ancienne colonie britannique et de culture traditionnelle chinoise.

Arrivée en Indonésie parmi les terres émergées de l'archipel de la sonde, Bali est une des plus petites îles.

Elle est célèbre pour sa campagne de rizières qui lui donne sa couleur verdoyante.

Bali montre une image richement contrastée de danses, de musiques raffinées, de végétation luxuriante, et de temples où des of-

frandes sont amenées chaque jour. Une île qui a su préserver sa singularité, sa douceur de vivre et son indépendance.

La vie a repris son cours et nous continuerons à nous investir dans la vie communale, avec joie, bonne humeur et convivialité.

« Les Gais Lurons »

L'Amicale Laïque des Chassis : Animation de quartier et soutien de l'école !



L'Amicale Laïque est une association regroupant des parents d'élèves, fondée il y a plus de 50 ans, ayant pour principal objectif le soutien à l'école intercommunale des Chassis.

Les 19 bénévoles de l'association assurent la gestion de la cantine et de l'espace garderie, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes des Chassis, l'organisation de manifestations en lien avec l'école.

Toutes ces activités permettent à l'Amicale Laïque des Chassis de maintenir un service de proximité (cantine et garderie) et de financer une partie des sorties scolaires, en coordination avec le corps enseignant de l'école.

Le traditionnel LOTO des Chassis sera organisé le 14 décembre prochain. A ce titre l'Amicale Laïque des Chassis remercie très vivement et par avance les personnes et les entreprises qui pourront généreusement donner des lots.

L'Amicale Laïque entretient et loue la salle des fêtes construite par plusieurs générations de parents d'élèves, membres de l'association.

La salle des Fêtes des Chassis est un espace idéal pour organiser votre évènement jusqu'à 180 personnes (anniversaire, repas, départ en retraite, mariage, Assemblée Générale d'entreprise, réunion de comité d'entreprise, exposition).

Pensez dès à présent à réserver la salle pour votre manifestation 2015 !

L'Amicale Laïque des Chassis vous souhaite une très bonne rentrée.

Informations et disponibilités en contactant Patrice DUCLAUD :
Tél 06.77.80.41.67



Informations DIVERSES



Prévention incendie

Des détecteurs de fumée obligatoires dans tous les lieux d'habitation en mars 2015. L'occupant d'un logement, locataire ou propriétaire, doit installer dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé. Le détecteur est alimenté par piles ou fonctionne à partir de l'alimentation électrique du logement, sous réserve dans ce cas qu'il soit équipé d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique. Le détecteur de fumée doit : détecter les fumées émises dès le début d'un incendie, émettre immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne endormie.



L'accueil Information Généraliste/Service Public de l'Orientaion AIG/SPO

Ce nouveau service créé par la région Rhône Alpes, dans le cadre du Service Public Régional de la Formation et, par l'Etat dans le cadre du Service Public de l'Orientaion, permet de faciliter vos démarches et vous aide à identifier les ressources humaines et documentaires sur la thématique de la formation et de l'emploi au plus près de votre domicile ou lieu de travail. Quelle que soit votre situation par rapport à l'emploi (en recherche d'emploi, en emploi, scolaire, en retraite....)

Vous souhaitez vous orienter, vous former ? Changer de métier ? Vous avez une idée ? Un projet ?

10 Points d'Accueil Information Généraliste se sont ouverts depuis 2012 sur le Nord Drôme. Ils sont là pour vous donner une première information gratuite, permettre un accueil individualisé, être conseillé et obtenir une information de qualité sur les formations, les métiers, les certifications, les débouchés...



Sur votre territoire, le CIDFF vous accueille sur une permanence dans 2 lieux le 1er et le 3ème jeudi du mois :

À la MJC de TAIN L'HERMITAGE, Place du Taurobole de 14h à 16h.

Au Point Accueil Social de SAINT VALLIER, Immeuble les Bégonias, Rue de la Maladière, Quartier la Croisette de 9h30 à 12h.

Nous répondons également à vos questions sur 2 permanences téléphoniques tous les mercredis de 14h à 17h et tous les vendredis de 9h à 12h au 04 75 82 06 10 au CIDFF de Valence.

Ce premier contact permettra de vous apporter une première réponse et/ou de vous orienter vers les interlocuteurs adaptés, susceptibles de vous accompagner dans une démarche plus approfondie.

Le CIDFF en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation Drôme des Collines.

POINT ACCUEIL INFORMATION

ORIENTATION

METIERS

FORMATION

EMPLOI

UNE PREMIERE INFORMATION SUR LES METIERS, LES FORMATIONS, L'EMPLOI.

UN SERVICE GRATUIT PRES DE CHEZ VOUS

Quels que soient votre age, votre situation et votre demande.

Le 1er et le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h
Point Accueil Social - Immeuble les Bégonias
Rue de la Maladière - (La Croisette)
SAINT VALLIER
Tél. : 04.75.82.06.10

Le 1er et le 3ème jeudi du mois de 14h à 16h.
MJC-Centre Social - Place du Taurobole
TAIN L'HERMITAGE
Tél. : 04.75.82.06.10

CIDFF
Centre d'information
pour les jeunes des femmes
et des familles
Drôme

SERVICE PUBLIC REGIONAL de la FORMATION

ORIENTATION POUR TOUS
Région Rhône Alpes



Ets. COISSIEUX – CHEVROT
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie

Le Pérou - 26600 Mercuriol
 ☎ **04 75 07 40 57**



24h/24
7j/7

Accès handicapés
 Salon de recueillement
 climatisé

04 69 24 12 66

Les Lots,
 225, chemin de la Gravière
 26600 MERCUROL
 pfsuchier@orange.fr
 www.pompesfunebressuchier.com




Garage de l'Hermitage
SARL DUFOUR




Route de Romans
 1120, chemin de la Burge - Mercuriol
 (à 2 mn direction Romans
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
04 75 07 40 38

ICCR "RENOV HABITAT"
 Climatisation - Électricité - Plomberie
Spécialiste salle de bains
Tél. 06 26 56 66 20
Fax 04 75 07 78 30
 pgateleau@yahoo.fr

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
 MARCHANDISES GÉNÉRALES



Les Malfondières
 26600 MERCUROL
 tél **04 75 07 44 89**
 fax **04 75 07 42 23**
 E-Mail osternaud@wanadoo.fr



Les Vergers de l'Hermitage
 LA CONFIANCE EN PARTAGE

VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR

GIE Hermitage Basse-Isère 26600 TAIN-L'HERMITAGE
 95 avenue du Vercors
 (rond-point de l'autoroute) tél. **04 75 08 13 11**



Travaux publics & Canalisations
 Depuis 1967

445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON

☎ : **04.75.07.33.44**
 ☎ : **04.75.07.31.63**
 🌐 : www.boisset-tp.fr



Tous transports BTP
 avec chauffeurs

445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON

☎ : **04.75.07.33.44**
 ☎ : **04.75.07.31.63**
 🌐 : www.boisset-transport.fr



Matériaux de carrières
 Professionnels & Particuliers

Z.A. Les Lots
 26600 MERCUROL

☎ : **04.75.08.61.56**
 ☎ : **04.75.08.10.06**
 🌐 : www.bosvet-carrieres.fr



Matériaux du BTP recyclés
 Plateforme pilote

Les Grappiats
 26600 MERCUROL

☎ : **04.75.08.61.56**
 ☎ : **04.75.08.10.06**
 🌐 : www.rmbtp-recyclage.fr

VOUS AVEZ BESOIN DE FAIRE UN POINT SUR VOTRE ORIENTATION SCOLAIRE ?

Situé dans la Drôme, AALOS est un cabinet privé spécialisé pour les jeunes à partir de la 3e. Nous proposons une prestation personnalisée et adaptée à chaque cas. Cette prestation est réalisée par une professionnelle ayant occupé différents postes dans plusieurs entreprises privées, et qui a choisi de se rendre disponible pour aider les jeunes à trouver leur voie.

Il s'agit de définir avec le jeune son profil complet – personnalité, centres d'intérêt, motivations, potentiel... –, pour lui indiquer ensuite les filières et métiers qui lui correspondent. Ainsi la famille peut appréhender la question de façon sereine et prendre les décisions d'orientation en connaissance de cause. Se projeter dans l'avenir permet en outre souvent une remotivation pour les études choisies.

Cabinet AALOS,
 conseillère Mme V. Paquier :
06 64 31 88 11 - aalos@orange.fr
<http://orientation-scolaire-aalos.blogspot.fr>





La fusillade de Fourmies

En 1889, la II^e Internationale socialiste se réunit à Paris, à l'occasion du centenaire de la Révolution française et de l'exposition universelle.

Sous l'impulsion de Jules Guesde et de son PO (Guesde inventera le terme de « fêtes du travail » en 1890) et sur une proposition de Raymond Lavigne, cette Internationale décide le 20 juillet 1889 de faire de chaque 1er mai une journée de manifestation avec pour objectif la réduction de la journée de travail à huit heures (soit 48 heures hebdomadaires, le dimanche seul étant chômé).

Le 1er mai 1890, l'événement est ainsi célébré dans la plupart des pays, avec des participations diverses.

Le 1er mai 1891, à Fourmies, dans le Nord, en France, la manifestation tourne au drame : la police tire sur les ouvriers et fait neuf morts. Avec ce nouveau drame, le 1er mai s'enracine dans la tradition de lutte des ouvriers européens. Les militants épinglent une églantine écarlate, fleur traditionnelle du Nord, en souvenir du sang versé et en référence à Fabre d'Églantine.

La Fête du Travail est le nom de plusieurs fêtes qui furent instituées à partir du XVIII^e siècle pour célébrer les réalisations des travailleurs.

On peut remarquer des différences entre les pays sur la façon dont la fête du travail est pratiquée. Au Canada et aux États-Unis, la fête du travail est un jour férié du mois de septembre. En Australie, elle est fêtée à différentes dates proches du printemps ou de l'automne.

Dans certains pays, comme la France, elle se confond avec la journée internationale des travailleurs, fête instaurée à l'origine comme journée annuelle de grève pour la réduction du temps de travail, qui devint rapidement une journée de célébration des combats des travailleurs. Elle est célébrée le 1er mai dans de nombreux pays du monde et est l'occasion d'importantes manifestations du mouvement ouvrier.

Les premières « Fêtes du travail »

Les premières célébrations de « fêtes du travail » existent dès la fin du XVIII^e siècle, leurs dates varient selon le lieu et les époques.

En France, dès 1793, le calendrier républicain de Fabre d'Églantine proposait une fête du Travail au 3^e jour des sansculottides. Cette journée des travailleurs fut instituée au 1er pluviôse (20 janvier) par Saint-Just, et fut célébrée pendant quelques années.

La première proposition de Labor Day serait due, selon le Département du Travail des États-Unis, à Peter J. McGuire (en), secrétaire général de la Confrérie des charpentiers et des menuisiers avec l'aide d'un cofondateur de la Fédération américaine du travail, afin d'honorer « Ceux qui de la nature brute

ont taillé et ouvragé toute la splendeur que nous contemplons. » Les ouvriers new-yorkais manifestèrent pour la première fois le mardi 5 septembre 1882. De l'hôtel de ville à la place des syndicats, 10 000 ouvriers marchent, inaugurant le tout premier défilé de la Fête du travail.

Fête du travail et Journée internationale des travailleurs

La fête internationale telle qu'elle est célébrée de nos jours tire son origine des combats du mouvement ouvrier pour obtenir la journée de huit heures, à la fin du XIX^e siècle.

Aux États-Unis, au cours de leur congrès de 1884, les syndicats américains se donnent deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils choisissent de débiter leur action le 1er mai, date du moving day parce que beaucoup d'entreprises américaines entament ce jour-là leur année comptable, et que les contrats ont leur terme ce jour-là, l'ouvrier devant déménager (d'où le terme de moving day) pour retrouver du travail. La grève générale du 1er mai 1886, impulsée par les anarchistes, est largement suivie. Ils sont environ 340 000 dans tout le pays.

À Chicago, la grève se prolonge dans certaines entreprises. Le 3 mai 1886, une manifestation fait trois morts parmi les grévistes de la société McCormick Harvester. C'est avec la résolution suivante prise dans l'été de 1885, par le Central Labor Union fondé à New-York en mars 1882 que le 1er mai se changea en 1er lundi de septembre aux États-Unis.

Informations diverses

Carte nationale d'identité Valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les

personnes mineures. Elles sont valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée, inutile de vous déplacer dans votre mairie.



Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelles, etc.... L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Mesurer pour comprendre



À VOS AGENDAS !

7 et 8 Novembre : Fête du vin blanc

Le 7 à 14h30 : Vélo trial, Alex Rudeau, Les Pot'à tous, jeux en bois, exposition de tracteurs anciens
Le 7 à 20h30 : Spectacle à l'Espace Eden
Le 8 à 11h00 : Vin d'honneur
Le 8 à 14h30 : CORSO, fête foraine, spectacle

14 novembre : Théâtre

Mariage pluvieux, mariage heureux à 20h30 à l'Espace Eden

16 novembre : Loto du basket

À 14h00 Espace Eden

8 décembre : Descente aux flambeaux

RDV à 18h30 place de la République

12 décembre : Repas du CCAS

À 12h00 à l'Espace Eden

14 décembre : Matinée boudin

Gymnase Marcel Banc

20 décembre : Basket en famille

Gymnase Marcel Banc

27 décembre : Tournoi de futsal

Gymnase Marcel Banc

04 janvier 2015 : Les voeux du Maire

À 10h30 à l'Espace Eden

11 janvier : Matinée huitres

Gymnase Marcel Banc

17 janvier : Bourse aux livres

De 10h à 17h à la salle Hermitage

18 janvier : Loto de Farandole

À 14h00 à l'Espace Eden

Téléthon

Programme d'animation du 17^{ème} Téléthon de Mercurol - Veunes

DIMANCHE 05 OCTOBRE 2014 :

Matinée tripes,
au gymnase Marcel Banc.

VENDREDI 05 DÉCEMBRE 2014 :

Lâchers de ballons,
dans les deux écoles de Mercurol.

SAMEDI 06 DÉCEMBRE 2014 :

Repas à midi,
à la salle des fêtes de Veunes.
Réservations au 06 81 67 46 19



Bienvenue aux nouveaux commerçants de la place de la république !

Le Petit Mercurolais

Epicierie - Presse - Bar - Pizzeria
Serge Faye et Virginie Roux
ont pris les rênes du Petit
Mercurolais le 10 septembre

Horaires :

Lundi, jeudi 6h30/20h
Mercredi 6h30/12h
Vendredi, samedi 6h30/22h
Dimanche 7h/12h
Fermé le mardi

Tél : 04 75 07 00 86



Boulangerie-Pâtisserie Gagnol

Jessica et André Gagnol ont rouvert
la boulangerie en avril

Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
et samedi 6h/12h30 - 15h30/19h30
Dimanche 6h/13h
Fermé le mardi

Tél : 04 75 06 25 26

“ La nouvelle équipe communication
espère que ce bulletin vous aura offert
un agréable moment de lecture ”

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication :
Véronique Blaise, Laëtitia Debeaux, Annie Guibert,
Perrine Martinot, Christophe Faure, Alain Fleuret,
Serge Rioux, Jean-Marc Vescovi
Charte graphique : Atelier Tilt - C. Grimaldi - 06 10 96 68 11
Impression : Idc-Com - 24 rue des Bessard
26600 Tain L'Hermitage - 04 75 09 19 89
Imprimé sur papier 100% recyclé